

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant approbation du référentiel de validation pour le  
titre de «carreleur/carreleuse» dans le cadre de l'accord de  
coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des  
compétences dans le champ de la formation  
professionnelle continue**

**A.Gt 17-05-2017**

**M.B. 27-06-2017**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ;

Vu le décret de la Communauté française du 22 octobre 2003 portant assentiment à l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de formation professionnelle continue, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ;

Vu la procédure d'élaboration du référentiel de validation des compétences pour le titre de compétence «carreleur/carreleuse» ;

Vu la proposition des Commissions de référentiels et du Comité Directeur du Consortium de validation des compétences le 1<sup>er</sup> février 2017 ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, le 28 avril 2017 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 15 mai 2017 ;

Vu le «test genre» du 15 mai 2017 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1<sup>o</sup>, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement et de Promotion sociale ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le référentiel de validation pour le titre de compétence «carreleur/carreleuse», est approuvé.

**Article 2.** - La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 17 mai 2017.

Le Ministre-Président,

**R. DEMOTTE**

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des  
Droits des femmes et de l'Égalité des chances,

**I. SIMONIS**